

Jeudi 10 Décembre 2009

Evénements et perspectives [aucune]

Les centristes de l'UMP veulent se faire entendre au sein de la formation majoritaire et se différencier du Nouveau Centre

Les centristes de l'UMP veulent se faire entendre au sein de la formation majoritaire et se différencier du Nouveau Centre

Les centristes de l'UMP veulent se faire entendre au sein de la formation majoritaire et se différencier du Nouveau Centre

Un certain nombre de parlementaires centristes de l'UMP, autour de Mme Fabienne KELLER, sénateur du Bas-Rhin, et de MM. Pierre MEHAIGNERIE, député d'Ille-et-Vilaine, président de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, et Marc-Philippe DAUBRESSE, député du Nord, secrétaire général adjoint de l'UMP, ont organisé hier un séminaire, sur le thème "Réussir le quinquennat et préparer le monde d'après-crise" (cf. "BQ" des 3 et 9 décembre), avec comme but de s'organiser pour "peser davantage" sur "les priorités" de la deuxième moitié du quinquennat, mais dans une "logique d'union" derrière M. Nicolas SARKOZY pour 2012.

Les 29 premiers parlementaires signataires du texte présenté hier sont : MM. Jean-Paul ALDUY, sénateur des Pyrénées-Orientales, premier adjoint et ancien maire de Perpignan ; Jacques-Alain BENISTI, député du Val-de-Marne, maire de Villiers-sur-Marne, président de l'Union nationale des centres de gestion de la fonction publique territoriale ; Claude BIRRAUX, député et conseiller général de Haute-Savoie, président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; Emile BLESSIG, député du Bas-Rhin, maire de Saverne ; Marcel BONNOT, député du Doubs ; Dominique CAILLAUD, député de Vendée ; Jean-Louis CHRIST, député du Haut-Rhin, maire de Ribeauwillé ; Marc-Philippe DAUBRESSE, député du Nord, maire de Lambersart, président de l'Agence nationale de l'habitat, secrétaire général adjoint de l'UMP, ancien ministre ; Louis GISCARD d'ESTAING, député du Puy-de-Dôme, maire de Chamalières ; Mme Françoise GUEGOT, députée de Seine-Maritime, ancien maire de Mont-Saint-Aignan ; MM. Pierre HERISSON, sénateur de Haute-Savoie, ancien député ; Antoine HERTH, député du Bas-Rhin ; Mme Fabienne KELLER, sénateur du Bas-Rhin, ancien maire de Strasbourg ; MM. Jean-Jacques HYEST, sénateur et conseiller général de Seine-et-Marne, président de la commission des Lois du Sénat, maire de La Madeleine-sur-Loing, ancien député ; Christian KERT, député des Bouches-du-Rhône ; Alain LAMBERT, sénateur et président du conseil général de l'Orne, président de la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation, ancien président de la commission des Finances du Sénat, ancien maire d'Alençon, ancien ministre, ancien président du Conseil supérieur du notariat ; Jean-Marc LEFRANC, député du Calvados ; Jacques LE NAY, député du Morbihan, maire de Ploué ; Jean-Pierre MARCON, député et conseiller général de Haute-Loire ; Mme Christine MARIN, députée du Nord ; MM. Pierre MEHAIGNERIE, député et ancien président du conseil général d'Ille et Vilaine, président de la commission des affaires sociales et ancien président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, maire de Vitré, délégué général de l'UMP chargé du projet, ancien ministre, ancien président du CDS ; Jean-Marc NESME, député de Saône-et-Loire, maire de Paray-le-Monail ; Mme Jacqueline PANIS, sénateur de Meurthe-et-Moselle ; MM. Michel PIRON, député du Maine-et-Loire, président du Conseil national de l'habitat, coprésident de

l'Institut de la décentralisation ; Henri PLAGNOL, député du Val-de-Marne, maire de Saint-Maur-des-Fossés, ancien ministre ; Jacques REMILLER, député de l'Isère, maire de Vienne ; Jean-Marie ROLLAND, député et président du conseil général de l'Yonne ; Mme Valérie ROSSO-DEBORD, députée de Meurthe-et-Moselle, adjoint au maire de Nancy ; et M. Martial SADDIER, député de Haute-Savoie, maire de Bonneville.

Alors que M. Hervé de CHARETTE, député du Maine-et-Loire, issu de la mouvance giscardienne, vient de rejoindre le Nouveau Centre, et que la formation présidée par M. Hervé MORIN, ministre de la Défense, veut récupérer le sigle UDF (cf. "BQ" d'hier), les parlementaires centristes ont voulu rappeler, implicitement, mais clairement, qu'à la différence de M. MORIN, ils avaient rejoint l'UMP dès 2002. Répondant à la question "Pourquoi nous avons fait le choix de l'UMP ?", ils écrivent notamment : "En 2002, les députés et sénateurs du courant centriste ont dans leur grande majorité, fait le choix de l'UMP ; ce choix était celui d'une grande formation avec des courants représentatifs de la diversité des familles du Centre et de la Droite, et où chacun pourrait s'exprimer (...) ; nous avons estimé que la bonne santé d'une démocratie est mieux assurée avec deux grandes formations plutôt que dans l'éparpillement de six ou sept partis ; nous rappelons l'impérieuse nécessité de continuer à faire vivre au sein de l'UMP les valeurs sociales et européennes centristes".

"On est en phase avec (Nicolas) SARKOZY ce qui n'est pas le cas de nos cousins du Nouveau Centre", a déclaré M. Marc-Philippe DAUBRESSE. "Nous ne sommes pas pour un candidat centriste en 2012 et nous soutenons la stratégie de Nicolas SARKOZY pour que la grande famille soit unie dès le premier tour pour pouvoir emporter grâce à cette dynamique le second", a en outre précisé M. DAUBRESSE. Nous avons des "positions et des convictions" sur le déficit, la réforme fiscale, les collectivités territoriales, ou encore les retraites, qui seront "au coeur du débat". Et "nous y participerons activement", a assuré M. Pierre MEHAIGNERIE.

M. Louis GISCARD d'ESTAING, fils de l'ancien président Valéry GISCARD d'ESTAING, qui fut l'un des fondateurs de l'UDF, a quant à lui estimé que les centristes de l'UMP avaient "parfois le sentiment que (leur) message dans l'UMP n'est pas suffisamment perçu à l'extérieur de l'UMP et nos électeurs attendent que cette voix s'exprime", a-t-il ajouté. Les centristes de l'UMP rencontreront le président de la République fin janvier "pour lui exprimer leurs positions", a annoncé M. DAUBRESSE. "Nicolas SARKOZY ne pourra gagner que s'il marche sur ses deux jambes : la jambe immigration, identité, sécurité et la jambe cohésion sociale, équilibre des territoires et justice fiscale", a ajouté le député du Nord. "Pour 2010, le débat ne doit pas se limiter aux seuls thèmes de la sécurité, l'immigration et le pacte national", précise la déclaration des parlementaires, ajoutant : "La lutte contre l'insécurité doit aussi s'appuyer sur une vraie politique de prévention et d'intégration en remettant la famille au coeur du dispositif".

Moralisation du capitalisme et réduction des déficits

Se félicitant de l'action du président de la République et du gouvernement face à la crise, les parlementaires centristes ont cependant voulu se faire entendre clairement sur les questions sociales. De fait, les députés et sénateurs centristes ont précisé leur positionnement pour l'année 2010. "Moraliser le capitalisme, c'est, tout en reconnaissant la pertinence du modèle de développement qu'il permet, lui donner une dimension sociale, où l'Homme occupe une place centrale" écrivent-ils, aspirant à "promouvoir ces valeurs, qui consacrent les efforts et le travail de chaque individu et qui favorisent le développement du lien social et des solidarités", reprenant d'ailleurs les grandes lignes du discours du président de la République à Toulon, en septembre 2008.

Sans surprise, les parlementaires issus de l'ancienne UDF ont appelé à une réduction des déficits, souhaitant proposer "une réduction structurelle des déficits de l'ordre de 10 à 15 milliards d'euros pour septembre prochain". Voulant promouvoir "l'équité et la perception

de la justice fiscale", qui sera l'un "des débats essentiels de la présidentielle de 2012", ces élus rejettent toute augmentation des taux d'imposition, mais proposent une répartition "plus équitable", en allant "plus loin dans le plafonnement global des niches fiscales", et en appelant à une "réflexion sur une tranche supérieure d'impôt sur le revenu en lien avec la suppression de l'ISF".

Les parlementaires centristes veulent par ailleurs la mise en place d'un "nouveau contrat social", autour de quatre axes : le travail, l'égalité des chances, la responsabilité et le pacte intergénérationnel des retraites. "Nous ne voterons pas un texte qui demande à ceux qui ont commencé à travailler à 17 ans de poursuivre jusqu'à 62 ou 63 ans ; nous ne voterons pas un texte qui rallonge l'âge de la retraite pour un salarié aux trois-huit et pour un salarié qui exerce un métier pénible ; nous ne voterons pas un texte qui ne prenne pas en compte le différentiel d'espérance de vie de 6 à 7 ans selon les catégories socioprofessionnelles, Pour renforcer l'équilibre des régimes de retraite, nous devons accepter d'allonger la durée d'activité en fonction du gain d'espérance de vie" déclarent-ils.

Subsidiarité pour les territoires

Alors que la réforme des collectivités territoriales continue de susciter des controverses, les parlementaires UMP et centristes ont évoqué cette question. "Près de trois décennies après le mouvement de décentralisation qui a désormais valeur constitutionnelle, il y a sans doute lieu de s'interroger sur la pertinence de sa mise en œuvre tant en raison de l'enchevêtrement des compétences que du coût des dépenses de structures de notre organisation administrative (l'approche du nombre d'élus et de leur indemnisation n'étant à ce sujet peu pertinente)" écrivent-ils, appelant à une poursuite et à un renforcement de la décentralisation. "Si la commune doit demeurer la cellule de base de la démocratie locale, il est évident que le développement de l'intercommunalité constitue une réponse aux besoins des territoires et de ses habitants", poursuivent les élus, qui précisent : " A condition que l'on applique avec pertinence le principe de subsidiarité, et que cette organisation territoriale nouvelle s'accompagne d'une rationalisation de ces structures".

Ils évoquent par ailleurs, les liens département-région, s'interrogeant, dans le cadre d'une rationalisation des structures, sur ce couple, "tant en raison de la taille relative des régions que de la nécessité d'assurer à la fois la proximité et l'ambition de l'aménagement du territoire et du développement économique". Souhaitant que "la réforme de la fiscalité locale traduise à la fois le dynamisme et une péréquation forte pour permettre à toutes les collectivités d'assumer leurs compétences", les parlementaires, adoptant une position plutôt éloignée de celle de la plupart des élus locaux et des opposants à la réforme de la taxe professionnelle, considèrent que "l'autonomie fiscale ne doit dans ce cadre pas constituer un absolu".

Ils proposent enfin un "aménagement du territoire plus écologique et équilibré".